

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE**

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN RÈGLEMENT

VEUILLEZ PRENDRE AVIS, que lors d'une séance ordinaire tenue le 20 avril 2026, le conseil a adopté le règlement no. 007-2026 intitulé:

« Règlement concernant le service de sécurité incendie de la Ville d'Acton Vale. »

Tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement aux heures ordinaires d'affaires de la municipalité.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication, conformément à la Loi.

DONNE À ACTON VALE, ce 23^e jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-six.

Jessica Bédard
Greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Jessica Bédard, greffière adjointe de la Ville d'Acton Vale par les présentes, certifie que l'avis ci-dessus a été publié conformément à la Loi en affichant copie attestée dudit avis au bureau de l'Hôtel de Ville et dans le journal "La Pensée de Bagot" ce 23^e jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-six.

Jessica Bédard
Greffière adjointe